



N°: 801/ANS/DG/2025

AVIS DE CONSULTATION N° 10/2025

L'Agence Nationale du Sang lance une consultation sous le N° 10/2025 conformément aux articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et selon les articles 13, 14, 16, 19, 20 et 22, du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1-OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent avis de consultation a pour objet de fixer les conditions de participation à la consultation relative à l'**Acquisition des produits de nettoyage et d'entretien pour l'année 2025** »

2-CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La présente consultation s'adresse aux soumissionnaires qui disposent des capacités professionnelles pour mener à bien l'objet de la présente consultation, ayant le registre de commerce électronique dans la vente des produits de nettoyage et d'entretiens.

3-RETRAIT DE LA LISTE DES BESOINS :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer la liste des besoins auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise : 15 route du Kadous, Tixeraine, Alger, à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

4- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, à savoir :

A- Dossier de candidature qui contient :

- Déclaration de candidature renseignée, datée et signée selon le modèle joint en annexe.
- Déclaration de probité renseignée, datée et signée selon le modèle joint en annexe.
- Copie du registre de commerce électronique
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copie d'attestation du numéro d'identification statistique (NIS).
- C20 dans le cas de non assujetti à la TVA délivré en 2025
- Copie du relevé d'identité Bancaire (RIB).

B- L'offre technique qui contient :

- Une déclaration à souscrire datée, signée et cachetée selon le modèle joint en annexe
- Engagement sur le délai de livraison selon le modèle joint en annexe
- Engagement sur le respect des spécifications techniques renseigné, daté et signé selon le modèle joint avec la liste descriptive des besoins.

C- L'offre financière qui contient :

- La lettre de soumission datée et signée selon le modèle joint en annexe
- Le bordereau des prix unitaire (BPU) renseigné, daté et signé selon le modèle joint en annexe.
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté et signé selon le modèle joint en annexe.

- Une facture pro-forma originale cachetée et signée contenant : la date, la raison sociale, le NIS, le RIB, l'adresse et le numéro de téléphone du contractant et du cocontractant. Le montant doit comporter les prix en chiffres et en lettres :

Agence Nationale du Sang
Sise : 15, Route du Kadous, Tixeraine, Alger
NIS : 099516125073811
Tel : (+213) 023 53 32 79

- La marque des produits de nettoyage et d'entretien pour l'année 2025 » doit être précisée sur la facture Pro forma.

5- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

Agence nationale du sang
CONSULTATION N°10/2025
« Acquisition des produits de nettoyage et d'entretien pour l'année 2025 »
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

6-DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à **huit (08) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation.

Le service contractant peut, avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

7-DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de **8h30 à 13h30** à l'adresse suivante :

Agence Nationale du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise au 15, Route du Kadous Tixeraine- Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : **20 AOÛT 2025** à **13h30**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

Fait à Alger, le... **13 AOÛT 2025** ;
Directrice Générale



[Signature]
 [Red stamp: المندوب العامة
 المراسلة]